

Janvier 2020

# Concertation régionale du secteur des arts visuels - Bretagne

SODAVI (Schéma d'Orientation pour le  
Développement des Arts Visuels) 2019/2020

Présentation de la démarche et des axes de travail

# ● Présentation

## ↳ Présentation du contexte

Le domaine de l'art contemporain s'est structuré en France au début des années 80 dans le contexte de la politique de décentralisation culturelle avec la création et l'implantation d'outils de collection, de diffusion et de production. Frac, centres d'art, galeries associatives, lieux de résidence, ateliers collectifs, musées, écoles supérieures d'art se sont développés au fur et à mesure des décennies sur le territoire national.

Ce maillage, particulièrement dense en Bretagne, a permis de faire de cette région en terre propice à l'installation d'artistes et donne aujourd'hui l'image d'une région dynamique et créative. Pour organiser et encadrer ce jeune secteur d'activité, une première forme de structuration est apparue en région avec la création en 2002 d'un réseau régional, a.c.b - art contemporain en Bretagne, réunissant les principaux lieux autour de questions et d'enjeux collectifs et convergents.

Dans un mouvement généralisé et national vers une meilleure connaissance et structuration des arts visuels et afin de faire écho à des questionnements nationaux, le réseau a.c.b a souhaité orienter son action vers l'accompagnement des artistes et des professionnels du secteur en Bretagne.

## ↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs du secteur des arts plastiques. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région.

Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

## Quelles étapes ?

### ↳ 2019

o Phases de diagnostic et de concertation avec 2 sessions de rencontres publiques (études et synthèse des ateliers thématiques et fédérateurs en ligne)

### ↳ 2020

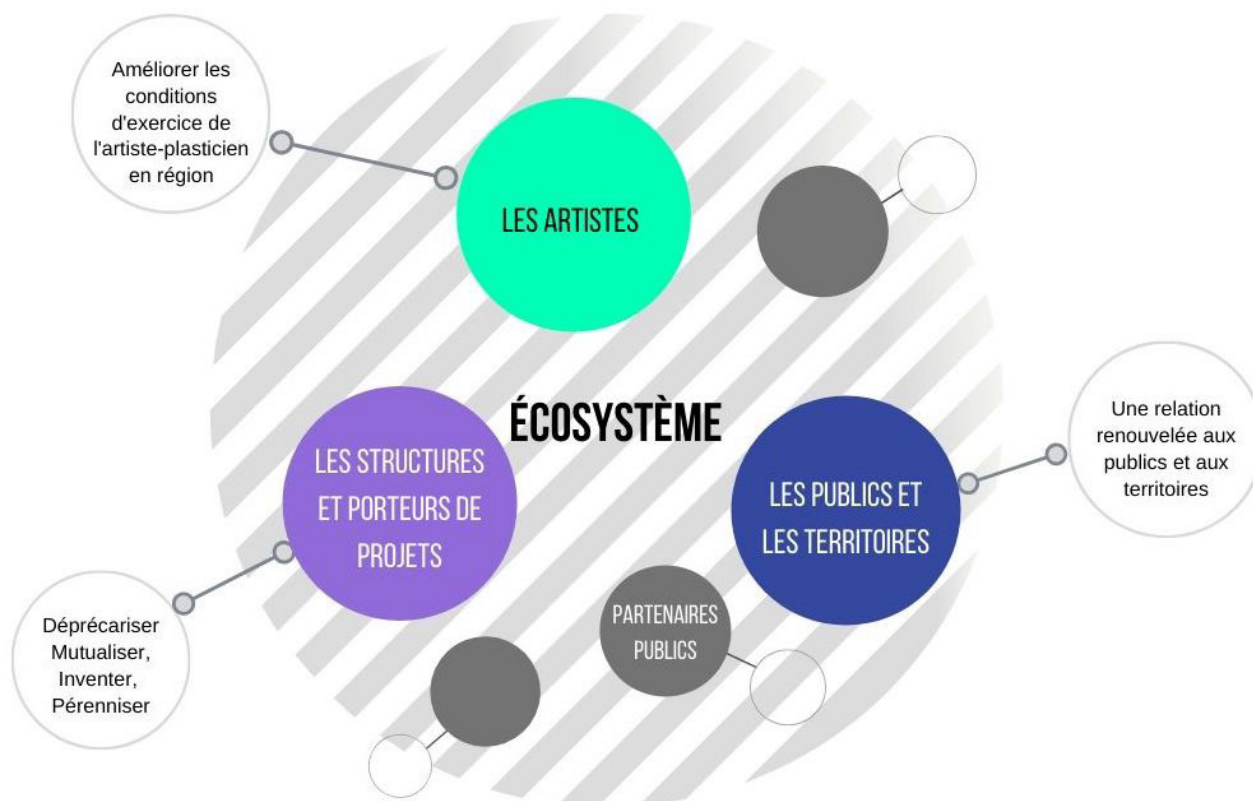
o Synthèse des propositions et journée de conférences professionnelles (26 mars 2020)

o Formulation des préconisations aux acteurs du secteur et aux partenaires publics (mai-juin, sous réserve)

## Comment contribuer ?

En présentiel à l'une des rencontres publiques ou en ligne sur l'espace de contributions libres sur [www.artcontemporainbretagne.org](http://www.artcontemporainbretagne.org)

## ↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticien·ne·s ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticien·ne·s en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le territoire ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

## ● Phase de diagnostic : les études

En premier lieu à cette démarche, a été réalisé un diagnostic de territoire via la réalisation de deux enquêtes déployées simultanément, sur l'activité des artistes plasticien·ne·s en Bretagne et sur celles des structures adhérentes à a.c.b.

Cette première phase d'observation a permis de dresser un portrait de cet écosystème régional et sert de base incontournable et nécessaire aux échanges et propositions.



### ↳ Enquête sur l'activité des artistes plasticien·ne·s en Bretagne

Cette étude, réalisée avec l'expertise de l'agence amac, est la première du genre sur le territoire. Elle repose sur des données et analyses qui visent à nourrir collectivement des pistes de réflexion pour proposer des outils et dispositifs plus adaptés aux réalités des parcours des artistes.

L'ensemble des informations présenté permet de caractériser l'activité de l'artiste en région Bretagne, d'objectiver des tendances ou des pressentis, de mieux identifier et comprendre ses spécificités, son économie, ses forces, ses freins pour trouver des leviers d'actions afin de conforter son parcours professionnel et les modalités économiques de son activité.

## ↳ Enquête sur l'activité des structures d'art contemporain en Bretagne

Cette enquête, réalisée sur la base des données récoltées auprès des adhérents au réseau a.c.b, présente l'activité de ces structures et s'inscrit dans le prolongement d'un premier travail d'observation réalisé en 2016. L'ensemble de ces informations vise à acquérir une connaissance approfondie et objectivée de l'activité des structures de ce secteur mais aussi témoigner de mutations en termes de fonctionnement, d'actions, de missions, de financements et d'enjeux.

L'étude propose une sélection d'indicateurs répartie en 5 entrées typologiques :

- les données artistiques et culturelles,
- la fréquentation,
- l'encadrement administratif et juridique des projets,
- les ressources humaines,
- les budgets.

# ● Phase de concertation

## ↳ Les rencontres publiques #1 : printemps - été 2019

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée en juin et juillet 2019 dans les quatre départements bretons. Ces temps ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur.

La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b.

La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes et à construire des propositions concrètes.

Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticien-ne-s ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés dans des synthèses

### → LES ATELIERS THÉMATIQUES

- Quels moyens pour la création en région ?
- Quels outils et moyens pour développer l'activité des artistes ?
- Un espace de coopération entre les acteurs du secteur : quelles missions ? Quels périmètres ?
- Comment développer, accompagner et favoriser la formation professionnelle des artistes et acteurs de l'écosystème ?
- Comment conforter et pérenniser l'emploi culturel ?
- Comment développer les ressources propres des structures ?
- Quels moyens pour la recherche dans l'art contemporain (artistes, critiques, commissaires, équipes des structures, etc.) ?
- Quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteurs culturels ?
- Comment favoriser la coproduction et la circulation des œuvres sur le territoire.s ?
- Comment créer les conditions de l'hospitalité pour l'art et les artistes sur le territoire ?
- Comment réinventer la rencontre entre l'art et les populations ?
- Comment faciliter les cheminements individuels des citoyen-ne-s vers l'art

CONSULTEZ  
LES SYNTHÈSES  
DES ATELIERS  
SUR NOTRE  
SITE !

## ↳ Les rencontres publiques #2 : hiver 2019 - 2020

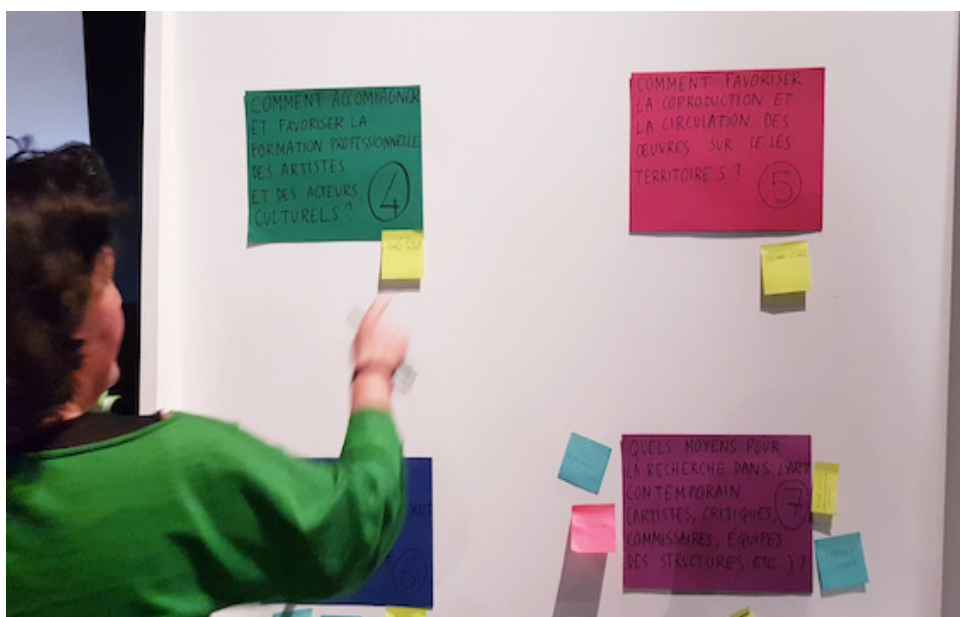
Cette deuxième session, également organisée sur les quatre départements de novembre 2019 à janvier 2020, est l'occasion à mi parcours de la démarche, d'échanger sur les premières propositions saillantes et récurrentes ainsi que de distribuer les rapports écrits des deux études.

Ces moments sont organisés dans l'objectif de favoriser l'interconnaissance, et permettent de faire circuler librement la parole, d'ouvrir les débats pour affiner les idées et nourrir les propositions.



VUES DES ATELIERS  
THÉMATIQUES À BREST  
ET RENNES

JUIN ET JUILLET 2019  
© a.c.b





## ● Prochaines étapes 2020

### ↳ Phase d'analyse et de construction des préconisations

- Rencontres institutionnelles : réunions avec les partenaires publics participant à la démarche (Drac Bretagne et Région Bretagne) afin de construire un plan d'actions pour le secteur, élaboré sur la base des préconisations et des résultats des études.

- Présentations institutionnelles : présentation de la démarche et des études au sein de différentes instances institutionnelles régionales et nationales.

- Rencontre publique #3 / 26 mars 2020 : *Pour aller plus loin.*

Conférences courtes de professionnel·le·s identifié·e·s extérieurs au secteur ou au territoire, invités à présenter un dispositif, un projet, une spécificité de fonctionnement, afin de nourrir et d'affiner les propositions formulées.

### ↳ Phase de restitution et début de la mise en oeuvre

- Plénière finale : présentation des préconisations formulées et du plan d'actions validé avec les partenaires publics.

- Début de la mise en oeuvre



JANVIER  
MARS  
2020



PRINTEMPS  
ÉTÉ  
2020

## ● PRÉSENTATION A.C.B

Créé en 2002, a.c.b – art contemporain en Bretagne est un réseau régional regroupant 50 structures professionnelles oeuvrant dans le champ des arts plastiques et visuels en Bretagne. Dans un fonctionnement basé sur la fédération, ce réseau rassemble une cinquantaine de lieux de production, de diffusion, de formation, d'édition, de ressource et de recherche et couvre le territoire, en milieu urbain comme en milieu rural.

a.c.b constitue un écosystème favorisant les projets en commun, le partage d'enjeux collectifs, la mise en valeur du paysage de l'art contemporain en Bretagne et la structuration du secteur. Le réseau mène plusieurs typologies d'actions : événements, communication, colloques, formations, journée professionnelle, études.

## ● CONTACT

a.c.b - art contemporain en Bretagne  
5, place des Colombes - 35000 RENNES

↳ [contact presse](#)

Alexandra Aylmer, secrétaire générale  
07 88 36 72 66 / [contact@artcontemporainbretagne.org](mailto:contact@artcontemporainbretagne.org)

↳ [plus d'infos](#)

Se renseigner sur a.c.b et ses adhérents  
[www.artcontemporainbretagne.org](http://www.artcontemporainbretagne.org)

Se renseigner sur la concertation - SODAVI  
[www.artcontemporainbretagne.org/concertation](http://www.artcontemporainbretagne.org/concertation)

-

*a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.*